

Un projet financé par l'Union Européenne et le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée Durable de l'Eau (SWIM) financé par l'UE.

Gestion Intégrée Durable de l'Eau en Méditerranée (SWIM)

Projet Pilote

FACT SHEET



La réutilisation des eaux usées traitées en Tunisie: historique

Au début des années 1960, à la Soukra (banlieue Nord de Tunis), 1200 hectares d'agrumes étaient menacés en raison du déficit en eaux souterraines utilisées pour irriguer cette culture et de la détérioration de leur qualité (intrusion d'eau salée). C'est en réutilisant les eaux usées traitées de Tunis que ce périmètre a été sauvé. Se basant sur cette expérience, une ambitieuse politique nationale de réutilisation des eaux usées traitées a été mise en place dans les années 80. La Tunisie est le premier pays d'Afrique du Nord à avoir adopté en 1989 une réglementation pour la réutilisation de ces eaux. Le Ministère de l'Agriculture (en l'occurrence, la DGGREE) et l'Office National de l'Assainissement (ONAS) sont en charge de la recherche de mesures pour améliorer l'efficacité de cette politique nationale.

Un cadre institutionnel favorable

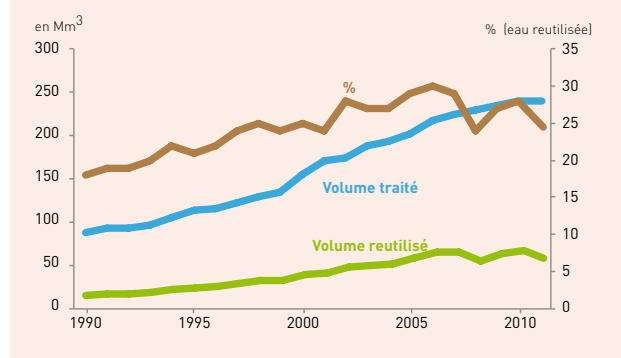
La réutilisation des eaux usées traitées (EUT) est réglementée par les textes juridiques suivants:

- La loi de 1975 portant sur la promulgation du code des eaux. Selon cette loi, l'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation ou l'arrosage de crudités est interdite,
- Le décret de 1989 fixant les conditions d'utilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles,
- La norme tunisienne de la même année fixe la qualité des eaux usées traitées utilisables à des fins agricoles,
- L'arrêté de 1994 fixant la liste de cultures irrigables par des eaux usées traitées,
- L'arrêté de 1995 approuvant un cahier des charges qui fixe les modalités d'utilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles.

Un taux réutilisation en dessous des attentes

Le volume d'eaux usées traitées est en constante augmentation passant de 158 Mm³ en 2000 à 240 Mm³ en 2010. Le taux de réutilisation, quant à lui, demeure compris entre 25 et 28% depuis environ 10 ans ce qui représente un volume inférieur aux prévisions et ce malgré les efforts de l'Etat (aménagement de périmètres

Evolution des volumes d'eaux usées collectées et épurées et de leur taux de réutilisation (Source: ONAS 2011)



irrigués, tarif très faible du m³ d'EUT). En 2010, 68 Mm³ d'EUT ont été réutilisées pour: i) irriguer 8,075 ha de surfaces agricoles et environ 1450 ha de terrain de golf et espaces verts divers; ii) satisfaire des besoins écologiques (lagune de Korba); iii) recharger les nappes phréatiques iv) et de façon indirecte pour des usages divers suite à une dilution avec des eaux conventionnelles (dans les retenues des barrages).

La qualité des eaux usées traitées, handicap majeur de la réutilisation

Les eaux usées sont traitées pour répondre à des normes de rejet dans le milieu récepteur. La qualité des EUT à prélever en aval des STEP (Stations d'EPuration) pour les besoins des périmètres irrigués n'est pas stable et ne répond pas aux besoins des agriculteurs. Elle représente de ce fait un handicap majeur à leur réutilisation.

Articulation du projet SWIM Sustain Water Med

Le programme régional de Gestion Intégrée Durable de l'Eau dans le sud de la Méditerranée (SWIM), financé par l'Union Européenne, est constitué de deux composantes:

un mécanisme de soutien (SWIM SM) et cinq projets de démonstration. Le projet SWIM Sustain Water Med, programmé de 2012 à 2014, est l'un de ces projets de démonstration. Il regroupe des activités pilotes de traitement et de réutilisation durables et intégrés des eaux usées en Egypte, en Jordanie, au Maroc et en Tunisie. Il est financé par l'Union Européenne et le gouvernement allemand.

L'activité pilote en Tunisie se situe au sein d'un périmètre de 30 ha irrigué par les eaux usées traitées de la station d'épuration de Ouljet El Khoder à Médenine. Elle vise à mettre en place un système de surveillance et d'alerte de la qualité de l'eau et à établir des contrats de qualité des eaux entre le producteur d'eaux usées traitées (l'ONAS) et l'organisme distributeur de ces eaux aux agriculteurs; dans l'objectif de sécuriser et de promouvoir la réutilisation de ces ressources en eau.

Vue d'ensemble de l'activité pilote

Approche de traitement	Traitement conventionnel (boue activée, stade secondaire)
Objectif final de la réutilisation de l'eau	Fournir aux utilisateurs des ressources en eau fiables et assurer la durabilité des aquifères sous-jacents
Aspect novateur	Surveillance conjointe de la qualité de l'eau d'irrigation par le fournisseur et l'organisme distributeur des EUT <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance de la qualité des eaux souterraines • Contrats entre le producteur d'eaux usées traitées (l'ONAS) et l(es) organisme(s) distributeur(s) de ces eaux aux usagers (CRDA et/ou GDA) • Gouvernance participative de ces ressources en eau
Les principaux enjeux	La surveillance de la qualité des effluents. La surveillance de la qualité des eaux souterraines. Une gouvernance participative de la réutilisation des eaux Contrats entre les agriculteurs et les fournisseurs d'eau usée (ONAS et /ou CRDA)

Le Comité National de Pilotage (COPIL)

Le COPIL inclut les parties prenantes nationales et locales, à savoir l'Office National de l'Assainissement (ONAS), la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV), L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), La Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement (DHMPE), le Bureau de Planification des Equilibres Hydrauliques (BPEH), la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE), Le Commissariat Régionale de Développement Agricole (CRDA) de Médenine et l'utilisateur final: le Groupement de Développement Agricole (GDA) ainsi que les OCB, ONG, Universités et institutions de recherche (INAT, IRA de Medenine, INGREF).



Le planning des activités



Les partenaires de l'action pilote en Tunisie et leurs rôles

ONAS	Responsabilité globale du projet de démonstration en Tunisie, de la conception de l'activité pilote et des conseils techniques pour sa mise en oeuvre en étroite collaboration avec la DGGREE, première institution responsable de la R-EUT.
GIZ (Tunis)	Gestion administrative et financière du projet et contribution à la conception de l'activité pilote, développement du concept de sensibilisation, mise en place d'un centre d'information et mise en œuvre d'une activité pilote avec les agriculteurs.
ENEA	(Agenzia nazionale per le nuove tecnologie, l'energia e lo sviluppo economico sostenibile: Appui technique, évaluation des effets environnementaux et responsable de la formation sur le système de surveillance de la qualité.
Adelphi	(research gemeinnützige GmbH) : Réalisation de l'étude d'accompagnement de l'impact social et économique de l'activité pilote, en collaboration avec des partenaires locaux.
SWIM-SM	(Mécanismes de soutien): Apporte son soutien financier aux besoins d'expertise nationale et internationale.
<i>Remarque :</i>	<i>Dans chacun des 4 pays pilotes du projet régional SWIM Sustain Water Med (Maroc, Tunisie, Egypte, Jordanie) les partenaires clés nationaux sont impliqués.</i>

Contacts

Projet SWIM Sustain Water Med :
 GIZ Aman, I. Al Baz, Coordinateur Régionale du Projet (ismail.albaz@giz.de)
 Projet pilote Tunisie : GIZ Tunis, A. Duchrow, Chef du projet 'Changement Climatique' (anselm.duchrow@giz.de)
 ONAS Tunis, K. Attia, Président Directeur Général de l'ONAS (pdg@onas.nat.tn)